



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Des professeurs des écoles empêchés de travailler par une administration de plus en plus éloignée des réalités de terrain

Chaque jour, ce sont entre 10 et 20 classes qui n'ont pas d'enseignant dans les écoles creusoises faute de remplaçants en nombre suffisant. En gérant au jour le jour et de façon opaque la misère du remplacement, la DASEN fait vivre des situations ubuesques à un grand nombre d'élèves, aux professeurs des écoles qui les accueillent, à leurs familles et aux agents de la DSDEN. Ainsi, ces-derniers, qui ne peuvent travailler sans moyens, se retrouvent contraints de dire aux collègues **d'annuler les sorties pédagogiques** ou de **rappeler les parents pour qu'ils gardent les enfants** car leur sécurité ne peut être assurée dans les conditions organisées par la DASEN. Les parents qui s'inquiètent du non-remplacement des enseignants en maternelle se voient répondre que **la scolarité en maternelle n'est pas obligatoire** et qu'il n'y a donc aucune obligation de remplacer !

Pour une école ce sont 20 élèves de CM1-CM2 répartis dans les deux autres classes depuis plus de 7 jours. Pour une autre c'est la demande de répartition d'une classe dans les autres classes de l'école jusqu'à la fin de l'année, une tentative de fermeture sauvage en somme... Pour d'autres ce sont 6 enseignants sur les 8 prévus, 2 sur 3, 2 sur 4, 1 sur 2... Pour des élèves de maternelle ou d'élémentaire ce sont plus de deux semaines à voir les remplaçants se succéder, certains jours sans remplaçants... pour d'autres ce sont plus de 20 jours d'école perdus depuis le début de l'année. Pour les écoles où la DASEN a annoncé des postes provisoires ou des renforts en début d'année, les remplaçants sont régulièrement déplacés pour aller effectuer des remplacements ailleurs et ne sont jamais remplacés. Les professeurs des écoles ne sont pas les seuls affectés par la gestion catastrophique de la DASEN, certaines ATSEM se sont retrouvées seules en surveillance de classe en attendant que quelqu'un arrive.

Pour un personnel remplaçant, ce sont des changements incessants, plus de 400 km de trajets professionnels parcourus par semaine, parfois plus de 150 km par jour. C'est un appel à 9h15, en pleine classe, avec l'ordre de se rendre dans une autre école et la charge de l'annoncer au-x collègue-s de l'école et aux élèves... Pour la quasi-totalité des enseignants c'est le travail de préparation de classe annuel et quotidien qui est rendu caduque. C'est aussi la charge pour l'équipe d'annoncer le non-remplacement aux parents et de faire face seuls à leur juste colère. S'il est facile de fermer les yeux sur la réalité de la situation lorsque l'on n'a aucun contact avec les classes, la situation devient invivable sur le terrain. Mais c'est bien la DASEN qui organise l'instabilité pédagogique. A chaque déplacement, à chaque non-remplacement, c'est le professionnalisme des agents qui est méprisé, enseigner est un métier qui se prépare !

Pire, la DASEN, par une analyse au doigt mouillé dont elle a le secret, a voulu un temps tenir les enseignants malades pour responsables de la situation. L'analyse des documents fournis par le Rectorat montre au contraire que la part des arrêts des enseignants creusois est en baisse par rapport à l'année dernière. Il est urgent que la DASEN montre un peu de respect pour le professionnalisme des agents sur le terrain.

Ce sont maintenant des personnels spécialisés dont les missions sont d'aider les élèves à besoins éducatifs particuliers qui reçoivent l'ordre d'aller effectuer des remplacements au détriment de leurs missions. Ce sont des élèves de SEGPA, privés d'un professeur des écoles déplacé tous les lundis depuis le mois de décembre, qui ont attendu un remplaçant pendant deux semaines pour un besoin connu depuis longtemps. **Encore une fois, la DASEN fait payer le prix de sa mauvaise gestion aux élèves les plus fragiles**, en dehors de toute réglementation et sans aucun respect des missions des personnels. Non, la solution du recrutement de cinq contractuels préconisée par le Recteur d'académie et clamée miraculeuse par la DASEN de Creuse, en plus d'être une mauvaise solution, ne résout même pas le manque de moyens du département.

Les professeurs des écoles se sont mobilisés à plus de 60% lors de l'appel à la grève du SNUipp-FSU23 le 16 janvier. Lors de la journée école morte organisée par la FCPE le 24 janvier, dans les écoles recensées par le SNUipp-FSU 23, 75% des élèves étaient absents. Ces chiffres sont loin d'être neutres et prouvent bien le ras-le-bol de collègues empêchés de faire leur travail et de familles à qui la DSDEN 23 refuse le droit d'accès à un Service Public d'Éducation de qualité. La réponse du rectorat d'affecter les 15 postes alloués à l'académie à la Haute-Vienne est un mépris pour le Service Public de l'Education Nationale en Creuse.

Le SNUipp-FSU23 est intervenu à de nombreuses reprises pour porter la voix des personnels auprès de la DSDEN23 puis du rectorat de Limoges, soutenu par de nombreux personnels rejoints par des élus et des parents d'élèves. Les parlementaires ont été interpellés sur la situation alarmante du Service Public d'Éducation Nationale du département. Le SNUipp-FSU23 a écrit aux élus et leur a proposé d'adopter une motion pour soutenir les enseignants dans leur action et exiger un Service Public d'Éducation de Qualité.

En l'absence de prise en compte de la situation critique du département, le SNUipp-FSU23 a fait une demande d'audience au ministère, appuyée par les secrétaires généraux du SNUipp-FSU, avant la fin des vacances de février et avant le début des opérations de carte scolaire du département.

Le SNUipp-FSU23 reste mobilisé et tiendra informé toute la profession, ainsi que les parents d'élèves et les élus de la suite donnée à l'exigence d'un service public de qualité permettant la réussite de tous les élèves. Les revendications portées seront issues des objectifs construits tout au long de l'année et notamment en cette période au cours des réunions publiques sur tout le territoire.

Contact : SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53